

# DOSSIER DE CANDIDATURE

# -

# Devenir foyer témoin

## Sommaire



## L'expérience « Foyers témoins »

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, votre communauté d'agglomération Plaine Commune souhaite réduire d'au moins 27 kg la production de déchets par habitant.

Nous menons une expérience sur les 9 villes de l'agglomération : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.

En participant à cette expérience, vous devenez une de nos « familles témoin ». Vous pourrez tester des gestes qui permettent de réduire votre production de déchets et peut-être également réduire vos dépenses quotidiennes.

### C'est quoi ?

Le but de l'opération est de recruter 20 foyers prêts à tester de nouvelles pratiques et à mesurer les effets produits sur leur production de déchets.

Le concept de foyer témoin repose sur l'idée de former des foyers à la prévention des déchets, afin de montrer que cela fonctionne et de diffuser les bonnes pratiques.

## Les avantages de la réduction

Les pratiques quotidiennes et familiales de réduction des déchets ont plusieurs avantages :

**Economiques** : certains changements de pratiques peuvent permettre de gagner du pouvoir d'achat. A titre d'exemple, le prix du litre de l'eau en bouteille est 100 à 300 fois plus cher selon la marque que le prix de l'eau du robinet, soit une économie minimum d'environ 400 € par an pour une famille de 4 personnes.

**Environnementaux** : réduire ses déchets a pour conséquence de réduire l'impact environnemental de son mode de vie. La construction d'un téléphone portable nécessite de prélever 75 kg de matières premières. Savoir prolonger la durée de vie de son téléphone permet de réduire son impact carbone.

**Sociaux** : le fait de vouloir prolonger la durée de vie de ses objets ou de les louer crée de l'emploi local en permettant la création de services de réparation ou de location de produits.



# Le mode d'emploi

D'une durée de trois mois, cette expérience implique une modification de vos comportements et une pesée régulière de vos déchets.

Pour cela, Plaine Commune vous accompagne :



⇒ en vous distribuant gratuitement un kit de famille témoin, qui contient un pesons et divers ustensiles,

⇒ en vous donnant des conseils individuels tout au long du suivi de la production de déchets

**Etape n°1** : inscription jusqu'au 31 décembre en envoyant le formulaire d'inscription (page 4)

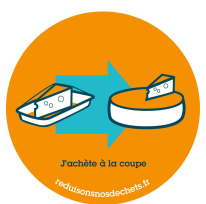
**Etape n°2** : Participation à la réunion de lancement de l'opération le jeudi 15 janvier à 19h au siège de Plaine Commune à Saint-Denis

**Etape n°3** : du lundi 19 janvier au dimanche 1er février, vous estimez votre production globale de déchets sans modifier vos pratiques quotidiennes.

**Etape n°4** : du lundi 2 février au dimanche 12 avril, pendant 2 mois et demi, vous mettez en place des actions parmi une liste proposée en continuant le suivi de votre production de déchets.

# Les 10 gestes proposés

### Geste 1 : je choisis le bon conditionnement et le bon produit




Privilégier les achats en vrac, les produits concentrés, les produits rechargeables. Préférer le réutilisable au jetable, éviter le suremballage

### Geste 2 : J'évite le gaspillage alimentaire

Je fais une liste de courses, je suis vigilant aux dates de péremption, j'accommode mes restes...

### Geste 3 : Je bois l'eau du robinet

Stop aux bouteilles plastiques! Privilégier l'eau du robinet et utiliser des carafes

### Geste 4 : J'utilise des sacs et cabas réutilisables

Un sac plastique met entre 200 et 400 ans pour disparaître et bien souvent ils ne sont pas biodégradables

### Geste 5 : Je dis Non à la publicité

Les publicités envahissent votre boite aux lettres et représente environ 40 kg de déchets de papier par foyer. Pour éviter cela apposer un stop-pub (fourni par Plaine Commune)



### Geste 6 : J'économise les piles

Je préfère les appareils fonctionnant sur secteurs ou avec d'autres énergies, à défaut opter pour les piles rechargeables.

### Geste 7 : Je composte

Grace au compostage, vous obtiendrez un amendement naturel et gratuit pour vos pots de fleurs

### Geste 8 : Au lieu de jeter ou d'acheter : je réutilise, je troc, je loue, je partage ..

Offrez une seconde vie à vos objets! Pour cela : la réparation, la vente, le troc, le don, l'échange (plateforme Pep's) ...

### Geste 9 : J'utilise des langes lavables

J'utilise des langes lavables pour mon enfant.

### Geste 10 : Les solutions alternatives

Je fabrique moi-même mes produits d'entretien et de beauté



# Bulletin d'inscription

Votre inscription est à retourner avant le 31 décembre :

⇒ Soit par courrier :

Plaine Commune
Direction de la Propreté et du Cadre de vie
a l'attention de Mme Letournelle Flore
21 rue jules Rimet
93200 Saint-Denis

⇒ Soit par mail :

flore.letournelle@plainecommune.com.fr

## Bulletin d'inscription

### COORDONNEES

Nom et Prénom du responsable familial : ……………………………………………………………

Adresse : …………………………………………………………………………………………………

N° tél portable :………………… N° tél fixe : …………………… @mail : …………………………

### Identité de votre famille

Nombre d'adultes : ……………………………………

Nombre d'enfants : ……………………………………

Animaux : ………………………………………………

### Vous vivez :

☐ en maison

☐ en appartement

☐ avec jardin

### Vous et vos pratiques actuelles en matière de réduction des déchets

Quel que soit votre engagement actuel vis-à-vis de la réduction des déchets ou du tri sélectif, votre participation est la bienvenue !

☐ **Vous êtes déjà très sensibilisé(e)** : vous êtes le roi ou la reine du bricolage, ou êtes très vigilant(e) à ne pas gaspiller les restes alimentaires.

☐ **Peut mieux faire** : vous pensez à vos sacs de courses réutilisables, mais vous sentez que vous pourriez aller plus loin !

☐ **Tout à découvrir** : vous souhaiteriez être plus économe dans votre production de déchets, et aussi avec votre porte-monnaie, mais vous ne savez pas comment faire.

### VOTRE PARTICIPATION

Merci de nous préciser vos motivations pour participer aux « foyers témoins » en quelques lignes :

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………





# Le Programme Local de Prévention des déchets de Plaine Commune

Plaine commune à signé un partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maitrise de l'énergie) pour la mise en place d'une programme sur 5 ans (2010 - 2015)dont l'objectif est de réduire de -7% la production de déchets (ordures ménagères et collectes sélective).

Dans ce cadre Plaine Commune met en place des actions dans les domaines suivants :

- Mettre en place des actions au sein des services de

En 2013, un habitant de Plaine commune produisait en moyenne 466 kg de déchets ( ordures ménagères, tri, verre , encombrants et déchets apportés en déchèterie)

## La prévention c'est ...

⇒ **Eviter la production de déchets à la source** ... en agissant sur les fabricants

⇒ **Eviter la production de déchets à la consommation** ... lors de l'acte d'achat

⇒ **Prolonger la durée de vie des produits** ... en donnant, troquant, réparant...

## Pour en savoir plus ...



